ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981 — 3e CIRCONSCRIPTION DE LA SAVOIE



Jean GIRARD

Contrôleur du Service de la Protection des Végétaux

Dr. Claude BOSSER

Chirurgien



Candidats d'

Union pour la Nouvelle Majorité

présentés par le R.P.R. et soutenus par l'U.D.F.

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Un mois après avoir élu le nouveau président de la République, vous êtes à nouveau appelés à voter pour CHOISIR VOS REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Sous la Ve République, le président dirige le pays et le représente à l'étranger, c'est lui qui donne les grandes lignes de l'action du gouvernement, de la politique de défense, et de la politique étrangère.

Mais c'est le Parlement qui vote les lois, aussi bien les lois budgétaires que toute loi pouvant modifier la société dans laquelle nous vivons.

Votre choix est donc particulièrement important pour l'avenir de la nation.

Deux critères vous guideront dans ce choix :
— élire un député qui représente vos idées politiques ;
— élire un député qui vive au milieu de vous, et défende les intérêts de notre région.

LE CHOIX POLITIQUE

Soit vous souhaitez un changement de société.
Soit vous souhaitez un changement de politique.

Si vous souhaitez un changement de société, vous devez voter pour le candidat du Parti socialiste, car le « projet socialiste » propose des bouleversements importants dans notre société :
— suppression de la liberté de l'enseignement (p. 284)
— progressivité accrue des droits de succession (p. 219)
— disparition de l'exploitation familiale agricole (p. 153 à 155)
— accroissement des droits de succession, qui passeront à 45% entre père et fils, mari et femme dès 500 000 F (amendement socialiste n° 40, A.N. 16 octobre 1980)
— suppression de l'anonymat des bons du Trésor et bons de caisse, notamment du Crédit Agricole (amendement socialiste n° 47, A.N. 10 octobre 1980)
— nationalisation du secteur bancaire et du crédit (p. 221)
— menace sur les professions libérales et sur la médecine de famille
— nationalisation de plusieurs groupes industriels.

Tous ces projets, Jean-Pierre Cot les a approuvés, de même qu'il a combattu à l'Assemblée nationale depuis 8 ans, les idées de liberté et de responsabilité qui sont les nôtres.

Si vous souhaitez seulement un changement de politique,
Plus de justice, plus d'égalité, plus de solidarité,
Vous voterez pour les candidats de l'Union pour la Nouvelle Majorité.

LE CHOIX DE L'ÉQUIPE

Mais le choix d'un député, c'est aussi le choix d'un homme, et de l'équipe qu'il constitue avec son suppléant et ses amis.

Si vous souhaitez seulement élire un député, qui dès le 22 juin, quittera la Savoie, pour des fonctions lointaines, et qui, de ce fait, ignorera vos véritables problèmes, alors vous ne devez pas voter pour les candidats de l'U.N.M.

Si au contraire, vous souhaitez avoir **des élus proches de vous,** qui s'attacheront à défendre les intérêts de notre région alors, vous pouvez nous accorder votre confiance.

Tout au long de cette campagne et malgré sa brièveté, nous avons multiplié les contacts avec les habitants et les élus de notre Savoie.

COMME VOUS, NOUS VIVONS ICI, à Chambéry pour Claude Bosser, à Modane pour moi-même.

COMME VOUS, nous aimons la Savoie et nous voulons agir pour elle.

Aujourd'hui, nous vous demandons de nous accorder vos suffrages dans ce but.

Comme Michel Barnier et Jean Blanc, nous serons les meilleurs défenseurs de notre région.

Jean Girard

FAITES-NOUS CONFIANCE

• *Pour un changement de politique sans changement de société*

• *Pour la défense des intérêts de notre région et de ses habitants*

VOTEZ DÈS LE 1er TOUR
Jean GIRARD et Claude BOSSER

FILSNOEL IMPRESSIONS 73490 La Ravoire

Vu, les candidats